



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 6 août 2012 (02.10)
(OR. en)**

**11521/12
ADD 1**

**PV/CONS 36
TRANS 212
TELECOM 127
ENER 319**

ADDENDUM au PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Objet: **3175^e SESSION DU CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE (TRANSPORTS,
TÉLÉCOMMUNICATIONS ET ÉNERGIE), tenue à Luxembourg
le 15 juin 2012**

POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE¹

Page

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR (doc. 10955/12 OJ CONS 36 TRANS 200 TELECOM 121 ENER 243)

- Point 3: Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant des orientations pour les infrastructures énergétiques transeuropéennes et abrogeant la décision n° 1364/2006/CE (Première lecture) 3
- Point 4: Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la sécurisation des activités de prospection, d'exploration et de production pétrolières et gazières en mer (première lecture) 3

*
* *

¹ Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du traité UE), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil).

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

(Délibération publique en application de l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant des orientations pour les infrastructures énergétiques transeuropéennes et abrogeant la décision n° 1364/2006/CE

(première lecture)

- Rapport sur l'état d'avancement des travaux
doc. 15813/11 ENER 330 CADREFIN 103 CODEC 1749
9879/12 ENER 167 CADREFIN 251 CODEC 1290

Le Conseil a pris note du rapport sur l'état d'avancement des travaux figurant dans le document 9879/12.

4. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la sécurisation des activités de prospection, d'exploration et de production pétrolières et gazières en mer (première lecture)

- Rapport sur l'état d'avancement des travaux
doc. 16175/11 ENER 344 ENV 832 MARE 1 COMAR 1 PROCIV 144
CODEC 1871
10205/12 ENER 182 ENV 379 MARE 3 COMAR 4 PROCIV 75
CODEC 1387

Le Conseil a pris note du rapport sur l'état d'avancement des travaux figurant dans le document 10205/12.